

PV de l'Assemblée Générale Annuelle du CD 13 du vendredi 29 novembre 2019

- 1) Signature de la feuille d'émargement
- 2) Recueil du nombre des présents et comptabilisation pour voir si le quorum est atteint.

L'assemblée est présidée par Elisabeth GERARDIN. en sa qualité présidente du CD13 .Le secrétariat est assuré par Mme KORCHIA Annie.

Présents : Archers Phocéens, Archers de Château-Renard, Diane Archery, Archers de Gémenos, Arches Salonais-La Barben, Archers du Verdalai, 1ere Cie Arc Marignane, Archers de l'Hauture, Archers de la Crau, Cie d'arc de Pélissanne, Archers de la Reine Jeanne, 1ere CTA La Ciotat, Archers St Martinois, 1ere Cie tir à l'arc AIX EN PCE, Archers du Roy René, Archers de Mallemort.

La présidente constate que 16 clubs sur 30 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 76 sur 112.

Le Quorum est atteint. La Présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La réunion est ouverte à 19 h 45.

Elisabeth commence l'Assemblée Générale par :

1) La présentation du RAPPORT MORAL (joint au présent PV)

Elle présente le rapport moral pour l'année écoulée.

2 projets majeurs :

La politique d'ouverture vers un nouveau public : (faire découvrir le tir à l'arc dans le cadre du sport adapté).

La mise en place de projets pour le tir de parcours : (challenge ROBIN des BOIS et parcours La Roque).



Cela se poursuit par le rapport des commissions :

*Commission Jeunes : Hugues (joint au PV)

- Bilan Spécial jeunes

Ces concours ont eu lieu sur 6 épreuves :

- CHATEAURENARD (22). Blocage des gilets jaunes.
- MARIGNANE (60)
- GEMENOS (51)
- SAINTMARTIN DE CRAU (60)
- PELISSANNE (61)
- PHOCEENS (40)
- Ces compétitions ont rassemblé 141 archers, issus de 15 clubs.

Trois archers sont sortis du Spécial Jeunes

Evolution 2018-2019 : Pour cette année sportive nous notons une légère baisse au niveau du nombre de participants, une stabilisation du nombre de sorties et du nombre de clubs participants aux Spécial Jeunes.

- Bilan ARC 13 :

Manifestation constituée de 5 étapes, elle est destinée aux archers débutants pour découvrir 5 disciplines du tir à l'arc.

- Nature : VENTABREN(64),
- Salle : FOS SUR MER(44)
- 3D : GEMENOS et AIX EN PROVENCE (54)
- Fédéral : ARLES (48)
- Campagne : ST MARTIN DE CRAU (34)
- Cette édition a été suivie par 93 archers provenant de 13 clubs du département.
33 archers ont participé à 3 étapes nécessaires pour l'attribution de la récompense finale dans 16 catégories différentes.
- Evolution 2018/2019: Baisse sensible du nombre d'archers et du nombre de participations aux étapes.

- Challenges départementaux 2018/2019:

2 Challenges par équipe de clubs ont été mis en place :

Salle :

Fédéral :

Cette année le CD13 se propose de relancer les challenges par équipe de club.

Bilan des Championnats de France cibles anglaises :

CF Salle : 3 archers sélectionnés

CF TAE : 6 archers sélectionnés

Coupe de F de TAE : 4 archers sélectionnés

Finale DR (Marseille 1ere équipes femmes : montée en D2, St Martin de Crau : équipe poulies hommes : montée en division nationale).



* Stages sportifs :

- Stages sportifs : Jean présente le bilan des stages sportifs organisés par le CD 13 en 2019.
- Adultes compétiteurs : un vendredi soir/mois et 2^{ème} vendredi après les vacances scolaires, sur 2 lieux fixes un dans chaque zone.
 - * St Martin de Crau : Mathieu encadre ce stage
 - * Gémenos : Bruno encadre ce stage.

10 archers sur chaque stage en moyenne. La fréquentation est plus élevée sur les stages d'hiver en salle et moins élevée sur les stages extérieurs.

- Stages jeunes :

Stages jeunes compétiteurs : 4 stages organisés en octobre, décembre, janvier et mars. Entre 10 et 20 archers y ont participé.

- Stages élites :

Ces stages s'adressent aux archers susceptibles d'aller au CF et orientés sur de la technique. Ils sont organisés pendant les vacances scolaires et sur sélection.

- 5 stages ont été organisés en 2018/2019 en octobre, janvier, mars, avril et juillet. Ils ont compté une dizaine d'archers.

- Stages Réglages de matériel :

Apprendre aux archers à régler leur matériel.

2 stages de réglages arc classique ont été organisés : 1 avant la saison salle et 1 avant la saison extérieure. Mathieu était l'intervenant.

1 stage de réglage arc à poulies a été organisé avec Bruno comme intervenant.

- Les journées d'entretien des cibles animalières 3D ont lieu avec l'aide des clubs.

- Leur réparation est organisée tous les 2 ans. Cette année doit avoir lieu leur réparation, la journée sera prévue en avril 2020. Ces cibles sont à la disposition des clubs et sont stockées à St Martin de Crau.

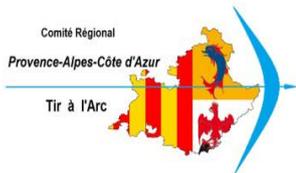
- Objectifs 2019/2020 :

Le CD13 va reproduire toutes les actions menées les années précédentes.

Toutes les dates et les mandats des stages se trouvent sur le site du CD13.

- Stages parcours :

Les stages sont organisés pendant les vacances scolaires et s'adressent à tous les compétiteurs de parcours.



*** Commission Parcours :** (joint au PV)

Jérôme GAUTHERON expose le bilan de la commission parcours pour 2019 avec :

- **Découverte et stages :**

Découverte des disciplines de parcours à l'attention des nouveaux archers.

- Arc13 : 3D Gémenos et Aix en Provence

- Arc13 Nature Gardanne

- Arc13 Campagne Saint Martin de Crau

A venir en 2020 : Une nouvelle étape pour faire le lien avec la compétition avec le Challenge Robin des Bois.

- **Compétitions départementales :**

Championnat départemental 3D : Peynier

Championnat départemental Nature : Puy Sainte Réparate

Championnat départemental Campagne : Châteaurenard

- **Bilans des CF 3D, Nature et Campagne :** Voir document joint

- **Projets pour 2020 :**

- Reconduction Championnats départementaux

3D

Nature

Campagne

- Arc 13

- Challenge Robin des bois

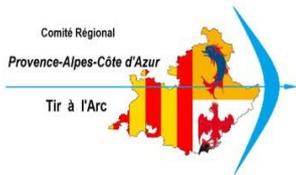
- Parcours nature / campagne permanent à La Roque d'Anthéron

***Commission Arbitrage :** (joint au PV)

Annie expose le bilan de la Commission arbitrage. Quelques chiffres, les interventions des arbitres sur les concours organisés dans le 13, les arbitres formés et les stages graines d'arbitres.

Il manque d'arbitres dans chaque discipline ainsi que des arbitres formateurs. Un appel est fait en ce sens pour sensibiliser les présidents de clubs.

Le prochain devrait avoir lieu en mars ou avril et sera axé sur le parcours.



***Commission matériel :** (joint au PV)

Max en fait le bilan.

- Les feux : 2 jeux à disposition. Aucun souci avec les nouveaux « Chronotirs » cette année. Il faut penser à remplir la convention. La check list a disparu. Trouver une solution soit la scotcher avec la mallette soit établir une feuille sur informatique et à actualiser dans le drive. Max va réfléchir pour trouver une solution à ce problème.

Claude précise que des piles neuves doivent être disponibles (4 piles par télécommande). Il appartient au club qui va utiliser les chronotir de s'équiper de piles neuves. Ce point est prévu dans la convention.

Housses des trépieds à recoudre.

Jeux de trépied à racheter

Jean rappelle que les cibles 3D du CD13 sont prêtées gratuitement aux clubs moyennant la participation aux journées de réparation sinon leur prêt est payant.

***Commission communication :** (joint au PV) Jean-Claude expose le bilan de la commission:

- Bilan de la « L'Arc News » : Lettre d'information sur l'actualité du CD13 que l'on va poursuivre.

Depuis 4 ans de fonctionnement, la News réalise entre 3 et 4 publications par an.

Abonnés : 2017 : 1170 2018 : 1383, 2019 : 1330 .

- Bilan du Site Internet : succès. La fréquentation est stable. On y trouve les mandats, les résultats des concours, les records, l'actualité récente.

Nombre de visiteurs : 2015/2016 : 5400 . (Taux de visite mobiles : 16%)

2016/2017 : 13.284 (taux de visite mobiles : 27%)

217/2018 : 13278 (taux de visite mobiles : 33%)

Taux de visites par mobiles et tables en augmentation.

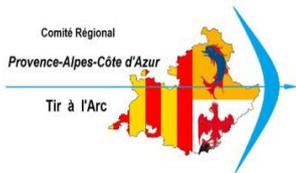
L'augmentation des sites (FFTA, Comité Régional, clubs) sur lesquels il est possible de consulter les concours et les mandats impliquent une réduction de la fréquentation des visites du site du CD13.

Christian précise que les archers s'inscrivent aux concours par l'intermédiaire de FB.

Le rapport moral est soumis au vote.

- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Pour : tous les participants

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.



2) Présentation du rapport financier : (joint au PV)

En l'absence de Christophe empêché, Elisabeth expose le rapport financier de l'exercice 2019.

Les produits sont en baisse due à la forte diminution des subventions (- 2324 €). Cette baisse est compensée par une augmentation des produits générés par l'activité de Jean (+ 3700 €).

Les charges ont augmenté car il a fallu changer les jeux de feux (2400 €), racheter des passeports et des peluches.

On constate une baisse dans les dépenses de transports de JEAN et une diminution des charges salariales.

Le résultat d'exploitation est négatif : - 2257,10 €

Bilan : report au 31/08/2019 de 61.367,13 €.

Disponible : 42.000 € compte Epargne (300 € d'intérêts) et 9.123 € sur le compte courant au 31/08/2019.

Vérificateur aux comptes :

Claude HUSS vérificateur aux comptes expose les conclusions de sa vérification effectuée.

Le contrôle s'est effectué sur un grand échantillonnage de factures. Toutes les pièces comptables ont été contrôlées.

Il félicite le comptable pour la tenue des comptes clairs nets et précis. Aucune anomalie n'est constatée.

Le rapport financier relatif aux comptes de l'exercice est soumis au vote.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : l'ensemble des participants

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

5) Nomination du vérificateur aux comptes pour l'année 2020 :

Après sollicitations, Claude HUSS accepte de se représenter pour effectuer cette tâche pour l'année 2020. Il en est remercié.

- Est désigné : Claude HUSS (Fos sur Mer)

6) Budget prévisionnel année 2020: (joint au PV)

Elisabeth présente le budget prévisionnel 2020.

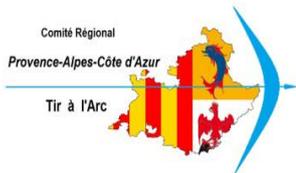
- Prise en compte de l'augmentation des licences 2020.

- Charges d'exploitation: 48.830 €

- Recettes : Subventions d'exploitation : Département : 6.000 €, Région : 0 €, CNDS Fonctionnement : 6200 € : 48.830 €. Le budget réel est de 45.000 €.

Saison 2020 :

Le budget est bouclé en équilibre. En 2020, fin du leasing pour le véhicule de JEAN. Le CD13 en est propriétaire et donc ne paiera plus les 3000 € de location.



7) Projet Parcours : La Roque

Jérôme expose le projet de parcours permanent à La Roque d'Anthéron. La convention est signée par le CD13 et le comité régional ; elle doit être signée par la commune de La Roque. Le projet de parcours doit être géré par un comité de pilotage. A cet égard, un appel est fait aux personnes volontaires pour intégrer ce comité. 24 cibles seront installées sur le parcours. Ce parcours est fait pour les clubs. Le CD13 pense y organiser un CD campagne, des compétitions par équipes, des stages sur les week end et en semaine.

8) Projet Challenge Robin des Bois

Jérôme expose son projet. Cette initiative a pour but d'encourager la découverte des différentes disciplines du tir à l'arc par de jeunes compétiteurs appartenant à des catégories ne leur permettant pas d'accéder aux concours dominicaux habituels, qualificatifs ou non.

Le challenge est un concours « loisirs » du CD13 courant sur l'ensemble de l'année.

Les clubs volontaires pour servir de support à cette initiative utilisent soit une mention sur le mandat, soit utilisent le modèle de mandat du CD13.

Le challenge est indépendant de la compétition, mais ne doit pas interférer avec elle.

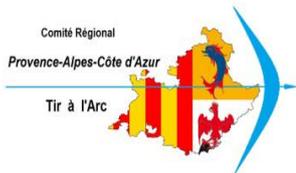
Les résultats sont tenus à part et ne sont pas entrés dans résultat'arc.

La constitution des pelotons ne tient pas compte des participants aux challenges qui tirent « en plus » et à la fin des tirs des compétiteurs.

Un adulte responsable encadre les archers des challenges (parent, entraîneur ou archer du club).

9) Création d'une section de sport adapté au sein du CD13

Jean s'occupe de jeunes archers issus d'ESAT. Il souhaite en amener certains au CF de sport adapté. Pour se qualifier, il faut participer à un concours. Le CD13 pense organiser ce concours qui peut se dérouler en semaine. Pour créer cette section, le CD13 a le soutien du comité départemental de la fédération de sport adapté.



10) Nomination du représentant du CD 13 à l'AG de la FFTA :

Les statuts précisent que le CD13 doit être représenté à l'AG de la FFTA. Celle-ci a lieu en mars à l'INSEP. Cette nomination doit intervenir au cours d'une élection en AG. Il faut désigner le représentant et son suppléant en cas d'empêchement.

Un candidat s'est présenté : Annie KORCHIA (1ere compagnie d'arc de Marignane).

Un candidat suppléant s'est présenté : Jean-Claude PELLEN (Les Archers Phocéens).

La désignation du représentant du CD 13 et de son suppléant à l'AG de la FFTA est soumise au vote au scrutin majoritaire.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : l'ensemble des participants

Annie KORCHIA est donc élue à l'unanimité des votants. Elle représentera donc le CD13 à l'AG de la FFTA à Paris. : Jean-Claude PELLEN est désigné comme suppléant.

11) Candidature de C.BOURG pour intégrer le CD13 :

En l'absence de Christine, empêchée, Elisabeth expose les motivations de Christine pour intégrer le CD13.

Sa candidature est soumise au vote à bulletin secret.

2 personnes de l'assistance procèdent au dépouillement des bulletins.

Résultats : il faut 39 voix pour avoir la majorité.

- OUI : 57 voix
- NON : 11 voix
- Abstentions : 8 voix

Christine est élue à la majorité des votants et peut donc intégrer le CD13.

11) Questions diverses :

- Hugues précise que pour organiser le CD par équipe de club, il faut trouver un club ayant une grande salle (pouvoir y installer 25 cibles). Les recherches s'étant avérées vaines, le projet a été abandonné. Toutefois pour 2020 une nouvelle tentative va être faite pour trouver cette salle et relancer le challenge.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 10.

Les personnes présentes sont invitées au pot de l'amitié en clôture de l'AG.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

La Secrétaire

Annie KORCHIA

La Présidente

Elisabeth GERARDIN